



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 72 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 15 Absent(s) excusé(s) : 23 Absent(s) : 6</i>
--	---	---

Date de convocation : 8 novembre 2022

Vote(s) pour : 87
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 novembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2022-11-14-CM-2.2 :

Désignation des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Comité d'élus prévu dans la Convention de coopération public public signée entre l'Eurométropole de Metz, HAGANIS et le SYDELON.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Bureau du 20 juin 2022 approuvant la convention de coopération public public entre l'Eurométropole de Metz, HAGANIS et le SYDELON en matière de traitement des déchets,

VU l'article 8 « Pilotage » de la convention de coopération public public signée le 27 septembre 2022 entre l'Eurométropole de Metz, HAGANIS et le SYDELON instituant un Comité d'élus composé de 4 membres de l'assemblée délibérante de chaque partie,

CONSIDERANT la nécessité pour l'Eurométropole de Metz de désigner 4 membres de son Conseil métropolitain afin de représenter la collectivité au sein du Comité d'élus et de participer à ses réflexions et travaux,

DESIGNE les 4 délégués métropolitains suivants pour représenter l'Eurométropole de Metz au sein du Comité d'élus prévu à l'article 8 de la Convention de coopération public public signée entre l'Eurométropole de Metz, HAGANIS et le SYDELON :

- Pascal HODY
- Martine NICOLAS
- Anne-Marie LINDEN
- Jean-Louis BALLARINI

NK unip

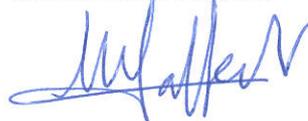
Metz, le 15 novembre 2022

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Karmann', written over a horizontal line.

Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Maffert-Pellat', written over a horizontal line.

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20221114-2022-11-DC2-2-DE

Numéro de l'acte : 2022-11-DC2-2
Date de décision : lundi 14 novembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Comité d'élus prévu dans la Convention de coopération public public signée entre l'Eurométropole de Metz, HAGANIS et le SYDELON
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 17/11/2022
Numéro AR : 057-200039865-20221114-2022-11-DC2-2-DE
Document principal : 99_DE-2-2.pdf

Historique :

17/11/22 08:36	En cours de création	
17/11/22 08:37	En préparation	Catherine DELLES
17/11/22 11:45	Reçu	Catherine DELLES
17/11/22 11:45	En cours de transmission	
17/11/22 11:47	Transmis en Préfecture	
17/11/22 11:53	Accusé de réception reçu	

